

COMMUNE DE CANOHÈS	COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 21 SEPTEMBRE 2021
---------------------------	--

L'an deux mille vingt et un et le mardi vingt et un septembre le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

Membres présents : Mmes et MM. CHAMBON – FOURCADE – ALENDA – DUNYACH ESCUDER-SANCHEZ – TRILLES – ARGELES – LACOUR – GARCIA-QUINTA – MINNE BANTOURE – BARTOLI – SENIA – DURAND – SERRES – ESCRIVA – COPIN – GELADE DE JESUS – AUSSEIL – PALMA – MUTI – SABATIER – BUTIN – GUANTER

Pouvoirs : M.JEBLAOUI à D.FOURCADE
A.DAGOURET à E.BARTOLI
G.DURUPT à ML.ALENDA
M.DARRAS à B.DUNYACH

Secrétaire de séance : Madame Bruyère MINNE est désignée secrétaire de séance.

DÉCISIONS DU MAIRE :

2021-034 : Modification n°13 de la régie de recettes animation.

2021-035 : Demande de subvention auprès de l'état au titre de l'appel à projets « socle numérique dans les écoles élémentaires – volet équipements et ressources numériques » dans le cadre du projet de développement numérique de l'école élémentaire Julien Panchot.

2021-036 : Signature d'un contrat de mise à disposition de la piscine municipale de Thuir pour l'accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire de la commune de Canohès.

2021-037 : Signature d'un contrat avec l'entreprise LA CASE DU JEU pour l'animation de jeux en bois le vendredi 27 août 2021 à Canohès.

2021-038 : Signature d'un contrat avec le groupe « DON PAPA » pour l'organisation d'un spectacle vivant le vendredi 30 juillet 2021 à Canohès.

2021-039 : Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation pour la représentation d'un spectacle avec le groupe DUO BORSALINO le vendredi 06 août 2021 à Canohès.

2021-040 : Signature d'un contrat de prestation de restauration en liaison froide n°1/04082021 avec la société BARBOTEU restauration pour la maison de la petite enfance « El Niu ».

2021-041 : Signature d'un contrat d'engagement d'artistes orchestres avec Monsieur Jean-Luc VICENTE, accordéoniste, pour l'organisation d'un spectacle le samedi 11 septembre 2021 à Canohès.

2021-042 : Signature d'un avenant n°1 au contrat de maintenance et exploitation des installations de chauffage, rafraîchissement, traitement d'air, production d'ECS et BECS et VMC des locaux communaux.

Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 21 septembre 2021

DÉLIB 2021-09-01 : APPROBATION DE L'AVENANT N°2 À LA CONVENTION DE MANDAT D'ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES POUR UN PROJET D'AMÉNAGEMENT DU « TERRAIN MARTY »

VU l'avis favorable de la Commission des finances réunie le lundi 20 septembre 2021,
VU la délibération n°2021-01-07 du 23 janvier 2021 approuvant la convention de mandat d'études pré-opérationnelles pour un projet d'aménagement du « terrain Marty » avec la SPL PYRÉNÉES-ORIENTALES AMÉNAGEMENT,
VU la délibération n°2021-05-03 du 11 mai 2021 approuvant l'avenant n°1 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la SPL PYRÉNÉES-ORIENTALES AMÉNAGEMENT.

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les termes de l'avenant n°2 à la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la SPL PYRÉNÉES-ORIENTALES AMÉNAGEMENT ci-joint,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à le signer ainsi que tous les documents y afférents,

DIT que Monsieur le Maire sollicitera par décision des subventions dans le cadre de l'appel à projet de l'état « fond friches », en vertu de la délibération n°2020-06 du 26 mai 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire (L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales),

DIT que les dépenses en résultant seront inscrites et imputées sur le budget 2021 et suivants.

VOTE À LA MAJORITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS ET 5 ABSENTIONS (MME ET MM. PALMA - MUTI - SABATIER - BUTIN et GUANTER).

Voir délibération n°01

DÉLIB 2021-09-02 : CONVENTION DE FINANCEMENTS RELATIVE À L'APPEL À PROJETS POUR UN SOCLE NUMÉRIQUE DANS LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

VU la décision n°2021-035 le 02 juillet 2021 relative à la demande de subvention auprès de l'État au titre de l'appel à projets « socle numérique dans les écoles élémentaires – volet équipements et ressources numériques » dans le cadre du projet de développement numérique de l'école élémentaire Julien Panchot.

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER le dispositif et la démarche de conventionnement avec la Région Académique/Académie fixant les modalités de financement et le suivi d'exécution dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires,

D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire,

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2021 et suivants.

VOTE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°02

DÉLIB 2021-09-03 : MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRE

VU la délibération n°2021-07-07 du 06 juillet 2021, le Conseil Municipal a approuvé le règlement de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Périscolaire.

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les modifications telles que présentées ci-dessus et le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Périscolaire.

VOTE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°03

DÉLIB 2021-09-04 : MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE

VU la délibération n°2021-07-08 du 06 juillet 2021, le Conseil Municipal a approuvé le règlement de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs Extrascolaire.

Le Conseil Municipal décide :

D'APPROUVER les modifications telles que présentées ci-dessus et le règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs Extrascolaire.

VOTE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.

Voir délibération n°04

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 50.



Le Maire,

Jean-Louis CHAMBON